

2 août 1914 : les cannois sont mobilisés

Depuis des mois la tension internationale monte, des blocs se constituent.

Mais les cannois n'y sont pas très sensibles. En effet les moyens d'information sont assez rares. Il y a bien un journal local "L'informateur de Montereau", mais ses quatre pages parlent peu de politique internationale et couvre surtout les informations locales, plus ou moins importantes.

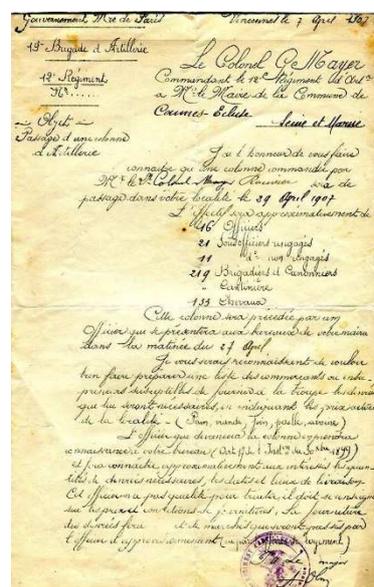
Les 600 cannois sont principalement des ouvriers, des commerçants, des artisans que la géopolitique européenne intéresse peu. Deux familles aristocrates habitent sur place, mais elles ne s'intègrent pas beaucoup dans la vie de la commune. La classe moyenne est réduite aux trois instituteurs, au curé, à quelques techniciens du PLM, la compagnie de chemin de fer, et à deux ingénieurs.



La préparation à la guerre

Chaque trimestre les maires des communes françaises envoient à l'administration militaire un état des ressources communales (réserves de grain, de farine, de sucre, de sel, de paille, de fourrages, nombre de bovins, d'ovins, de porcins, ...). On apprend ainsi que Cannes-Ecluse possède en moyenne 130 vaches et 900 moutons.

L'armée demande aussi aux maires de dresser des inventaires des capacités d'accueil de troupes de passage. Cannes-Ecluse pourrait accorder un abri à 2 000 hommes environ. Cet accueil n'est pas que théorique car régulièrement des troupes comprenant de quelques dizaines d'hommes à 2 000 soldats (et leurs chevaux) venant de Paris et se rendant à Mailly-le-Camp (Aube) pour des exercices font une étape dans la commune. Le Maire a préparé une liste d'hébergeurs, volontaires ou non, qu'il sollicite régulièrement.



Depuis des décennies, dans l'optique d'une reconquête de l'Alsace et de la Moselle (même si on n'en parle pas officiellement), l'Etat voit d'un bon œil les associations promouvant le maniement des armes et l'éducation physique des jeunes gens.

A Cannes-Ecluse, deux associations sont actives dans ces domaines.

La Fraternelle

Société de gymnastique créée dans les premières années du siècle, elle attire beaucoup de jeunes et obtient de beaux résultats.



L'avant-garde

L'Avant-garde est une société de tir créée le 4 octobre 1907 et affiliée à l'Union Nationale des Sociétés de Tir de France⁽¹⁾.

Les activités s'arrêtent en 1914 pour reprendre en 1918, mais elles cessent en 1921, l'objectif d'avant-guerre (préparer la revanche de la défaite de 1871) ayant été atteint.

Son drapeau est exposé à la mairie.



Les Cannois et l'armée

Depuis 1872, le service militaire est obligatoire. D'abord de cinq ans, il passe à deux ans en 1905, puis à trois ans en 1913.

Tous les hommes l'ayant accompli ont en leur possession un livret militaire sur lequel sont notés les déménagements successifs et, surtout, l'endroit où se rendre en cas de mobilisation.

En 1914, 31 cannois, nés entre 1873 et 1879, savent qu'ils seront mobilisés dans la "Territoriale"⁽²⁾. 40 autres, nés entre 1880 et 1890, devront rejoindre l'"Armée d'active", les combattants. 13 sont déjà sous les drapeaux, accomplissant leur service militaire. Enfin, 32 autres, trop jeunes en 1914, ignorent encore qu'ils seront mobilisés quand ils atteindront 20 ans d'ici 1918.

La Mobilisation générale

Les antagonismes entre états européens, les systèmes d'alliances, la course aux armements, et, étincelle qui met le feu aux poudres, l'attentat de Sarajevo, conduisent les grandes puissances à se mettre en ordre de bataille.

Le 1^{er} août 1914, le gouvernement français déclare la Mobilisation Générale.

Se met alors en fonctionnement une mécanique prévue depuis longtemps. Le même jour, le maire de Cannes-Ecluse, comme tous les maires de France, reçoit un télégramme officiel, bien laconique "*Ordre de mobilisation Générale. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août*".

Le 2 août sont apposées des affiches disponibles dans les mairies depuis plusieurs semaines sur lesquelles la date du 2 août est ajoutée à la main.

Les 880 000 hommes de l'active sont déjà dans les dépôts et casernes. Ils sont rejoints par les 2 200 000 hommes de la réserve. Puis par les 700 000 hommes de la territoriale. La réserve de la territoriale est incorporée à partir du 16 août.

Le transport des réservistes et des territoriaux de leur domicile à leur dépôt d'affectation se fait essentiellement par voie ferrée⁽³⁾, dans un vaste



- 1 La loi du 28 mars 1882 – l'une des lois "Jules Ferry" – sur l'enseignement primaire obligatoire met les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons.
- 2 L'armée territoriale et sa réserve se composait d'hommes ayant accompli leur temps de service dans l'active et la réserve, âgés de 34 à 49 ans, considérés comme trop âgés et plus assez entraînés pour intégrer un régiment d'active ou de réserve.
- 3 Le 1^{er} août, les réseaux de chemins de fer reçoivent l'ordre de mobilisation générale, à partir du 2 août 1914, les chemins de fer sont sous contrôle militaire.

chassé-croisé de 10 000 trains de voyageurs traversant la métropole dans tous les sens et transportant gratuitement les mobilisés en tenue civile⁴).

Dès le 2 août, les maires de Seine-et-Marne demandent des sursis à l'incorporation des boulangers (que ferait le français sans son pain ?) et des ouvriers agricoles (les travaux estivaux ne sont pas terminés). La première requête semble avoir été entendue ; par contre à la seconde le préfet répond "*solidarité, mise au travail des retraités, des femmes et des jeunes filles*".

Une avalanche de dépêches officielles

Durant le seul mois d'août 1914, le maire, Alphonse Blanchard, reçoit du préfet pas moins de 41 dépêches. Les premières sont transcrites par le télégraphiste sur les formulaires officiels, mais rapidement à cours, il se contente ensuite de feuilles de cahier d'écolier.

Des inventaires de toutes sortes sont dressés (nombre de médecins résidents, réserves de farine, vaches en lactation, réserves d'avoine, ...).

Des restrictions et des obligations de toutes sortes sont mises en place. Le 3 août : interdiction de vendre des armes ; le 4 août : les étrangers sont assignés à résidence (une vingtaine dans la commune, principalement des belges travaillant dans les fermes) ; le 5 août : cafés et bars ferment à 20 heures ; le 8 août : les postes de télégraphie privés doivent être détruits ; le 9 août : les automobiles ne doivent pas circuler entre 19h 30 et 4h 30 ; le 15 août : demande de faire preuve la solidarité envers les familles des soldats anglais, russes, belges et serbes ; le 17 août : la vente d'absinthe est interdite.

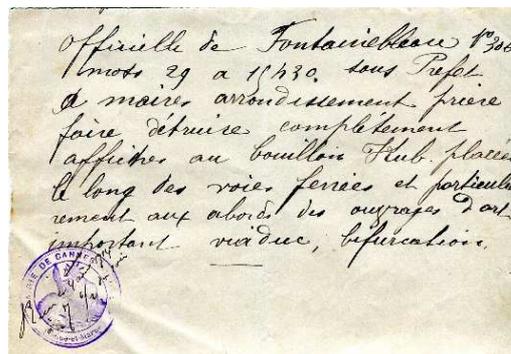
Une dépêche surprenante

La plus surprenante des dépêches arrive le 4 août.

Elle dit : " *prière de faire détruire complètement affiches au bouillon Kub placées le long des voies et particulièrement aux abords des ouvrages d'art importants, viaducs, bifurcations*".

Sur des rumeurs distillées par ses concurrents et relayées par l'extrême-droite, la société Maggi, créée par un suisse Jules Maggi et qui commercialise les bouillons Kub depuis 1907, est soupçonnée d'espionnage pour le compte des Allemands. Pour assimiler le bouillon Kub aux Allemands, l'opinion publique se base sur une seule lettre : le K de Kub, à consonance germanique. Probablement le K de kaiser (empereur en allemand) ! Les affiches bouillon Kub sont considérées comme de la propagande allemande. Pire, elles seraient en réalité des messages codés pour faciliter leurs opérations militaires. La rumeur prend une telle ampleur que le ministère de la Défense envoie un télégramme aux préfets ordonnant la destruction des affiches publicitaires.

En 1916, Maggi est innocentée.



4 Les instructions aux mobilisés précisent : "*Il est recommandé aux hommes convoqués de se mettre en route avec deux chemises, un caleçon, deux mouchoirs, une bonne paire de chaussures, de se faire couper les cheveux et d'emporter des vivres pour un jour*".